



APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre du renouvellement de son Conseil d'administration, le CCAS de Bouray, lance un appel à candidatures pour les membres issus de la société civile. En application du Code de l'action sociale et des familles, articles L. 123-6 et R. 123-11, ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature et doivent représenter:

- Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Les associations de personnes âgées et de retraités
- Les associations de personnes handicapées
- L'Union départementale des associations familiales

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- Dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- Qui ne sont pas membres du Conseil municipal.

Les associations précitées et leurs représentants sont invités à formuler leurs propositions de candidature. Ces propositions devront être adressées à Monsieur le Maire, Président du CCAS de Bouray, au plus tard le samedi 5 septembre 2020 à 12h par mail à l'adresse suivante : accueil.mairie@bouraysurjuine.fr ou par courrier CCAS de Bouray 18 Rue de la Mairie 91850 Bouray-sur-Juine.